

Revue de presse



Mercredi 24 mai 2023



Administration fiscale: une série d'indicateurs pour améliorer la performance



Une série d'indicateurs ont été élaborés lors de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale, afin d'améliorer les performances de cette structure et renforcer ses capacités, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Finances.

Selon le communiqué, le ministre du secteur, Laaziz Faïd, a indiqué dans son discours lors de la cérémonie de clôture, tenue lundi, que les ateliers, organisés dans le cadre de cette conférence annuelle, ont permis de dégager des indicateurs de performance "qui joueront un rôle crucial dans le suivi des réalisations de chaque axe d'intervention".

Ils permettront également "d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et d'apporter les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés", souligne le ministre cité dans le communiqué.

"A l'issue des travaux de ces ateliers, des indicateurs de performance ont été arrêtés suivant les orientations stratégiques de la Direction générale des impôts répondant à un objectif principal qui est la mobilisation des recettes fiscales ordinaires permettant de couvrir à terme les dépenses de fonctionnement", a-t-il ajouté.

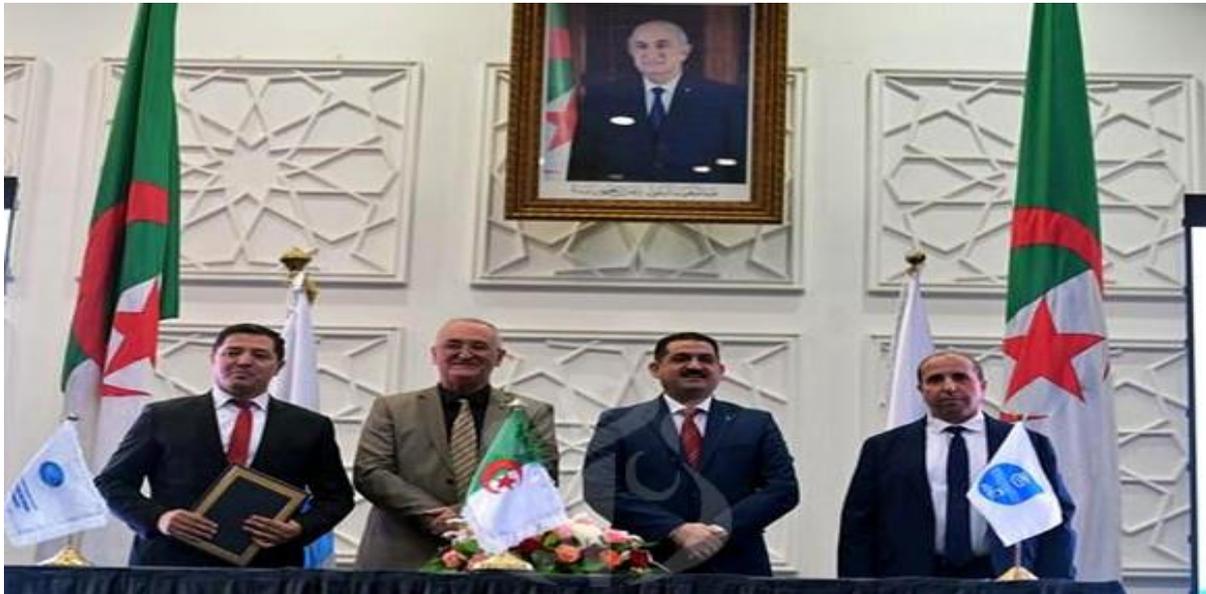
Ces indicateurs, souligne M. Faïd, permettront l'évaluation des performances de chaque cadre dirigeant suivant les actions planifiées de manière à assurer un meilleur service public et à accroître les ressources de l'Etat dans une démarche de bonne gouvernance.

M. Faïd a également précisé que ces ateliers ont permis de mettre en évidence les contraintes et les obstacles auxquels l'administration fiscale est confrontée, estimant que "ce constat permettra de mettre en place des solutions adaptées pour atteindre les objectifs arrêtés".

A noter que la deuxième et dernière journée de la conférence, tenue sous le thème de la gestion par la performance, a été marquée par la tenue de quatre ateliers sur les thématiques du "recensement et l'immatriculation de la population fiscale", "les nouvelles orientations en matière de contrôle fiscal et de la recherche de l'information", "l'apurement des restes à recouvrer et la relance du recouvrement" ainsi que "la valorisation des ressources et la numérisation".

Au cours de ces ateliers, "d'importants débats ont eu lieu et des axes d'intervention clés ont été identifiés pour la DGI qui permettront à l'administration fiscale de renforcer ses capacités et de mettre en place des actions concrètes pour l'amélioration de sa performance".

ADE-ABEF: le service e-paiement des factures de consommation d'eau lancé



Le service du e-paiement des factures de consommation d'eau potable a été lancé au profit des clients de l'Algérienne des eaux (ADE) à la faveur de la convention de partenariat signée, mardi à Alger, entre l'ADE et l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF).

La convention a été signée par le président de l'ABEF, Lazhar Latreche et le Directeur général de l'ADE, Mustapha Reguieg, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et des cadres des secteurs de la banque et des ressources en eau.

Grâce à cette convention, les clients de l'ADE et de ses filiales à travers tout le territoire national, titulaires de la carte bancaire CIB et de la carte Eddahabia d'Algérie Poste, peuvent payer leurs factures par internet via la plateforme de l'ADE ou son application "MiyahiMob".

Cette démarche favorisera la généralisation des dispositifs de e-paiement dans toutes les agences de l'ADE et de ses filiales sur l'ensemble du territoire national.

S'exprimant à cette occasion, M. Faïd a indiqué que cette convention de partenariat entre les deux parties constituait un nouveau pas dans le processus "du renforcement et de la généralisation de la numérisation dans toutes les transactions quotidiennes des citoyens dans le cadre des efforts des hautes autorités du pays visant à moderniser le système financier et bancaire en particulier et à améliorer les indicateurs de l'inclusion financière en général".

Le ministre a rappelé l'engagement des pouvoirs publics à renforcer l'infrastructure de la numérisation et de la modernisation des services bancaires en vue de "passer à une société numérique de plus en plus évoluée et flexible", se réjouissant de "l'amélioration considérable" des indicateurs du e-paiement ces derniers temps en Algérie.

A ce titre, il a affirmé que le nombre d'opérations de paiement en ligne a atteint, durant le premier trimestre de cette année, près de 2,7 millions d'opérations pour toutes les banques, soit un montant global avoisinant les 5,7 milliards DA, répartis sur plusieurs activités de différents secteurs.

Le nombre des comptes bancaires a augmenté à plus de 20 millions de comptes domiciliés au niveau des banques en 2022 alors que celui des cartes de paiement électronique a atteint plus de 14 millions de cartes. Il s'agit également d'une hausse de 65.000 opérations de paiements en 2016 à plus de 2 millions en 2022 des opérations de paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE), ajoute le ministre.

Nouvelles conventions attendues pour généraliser le e-paiement

Le nombre d'opérations en ligne a augmenté de 7.300 opérations en 2016 à 9 millions en 2022, a fait savoir le ministre faisant état de plus de 340 e-commerçants sur le réseau adhérents au système du e-paiement.

Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique a fait part de son attachement à la durabilité du service public de distribution d'eau potable, notamment à travers la modernisation et le développement de sa gestion conformément au développement socioéconomique, estimant que la convention signée s'inscrit dans le cadre de l'application du plan d'action du gouvernement qui stipule la numérisation de toutes les opérations, notamment celles relatives à la fourniture des services publics au citoyen.

Cette convention permettra de faciliter le paiement des factures d'eau, et "d'encourager un plus grand recouvrement des créances d'une manière qui profite à l'ADE et à sa stabilité financière, ainsi qu'au citoyen qui se sent pénalisé par l'éloignement des agences commerciales et les contraintes du paiement classique", a-t-il ajouté.

M. Derbal a, en outre, indiqué que la numérisation "n'est plus une étape stratégique, mais plutôt obligatoire", qui permet d'optimiser le contrôle et la modernisation du service public de l'eau, soulignant à ce propos qu'en dépit de nombreuses mesures prises pour numériser le secteur de l'hydraulique, "il nous reste beaucoup de choses à faire pour atteindre cet objectif".

De son côté, le président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Lazhar Latrache, a affirmé que toutes les banques en Algérie sont "déterminées" à mettre en œuvre le processus de développement et de modernisation du secteur, conformément aux aspirations des autorités publiques, afin de servir les individus et les entreprises, indiquant que l'objectif ultime demeure la promotion du domaine monétaire et du paiement électronique et la numérisation du secteur.

A ce titre, M. Latrache a fait savoir que les banques procéderont à la conclusion des accords avec d'importantes institutions en vue de généraliser les opérations de paiement électronique pour parvenir à l'inclusion financière.

Par ailleurs, et dans le cadre de la consécration de la culture financière, les banques s'emploient à établir des partenariats avec plusieurs départements ministériels, à l'instar de l'Enseignement supérieur, l'Education nationale, de la Culture et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, pour valoriser les notions liées à la culture financière, ajoute le président de l'ABEF.



Assemblées de la BAD: le nécessaire "remodelage" de l'architecture financière mondiale au profit d'un développement durable en Afrique en débat

CHARM EL CHEIKH (EGYPTE) - Des responsables africains, entre chefs d'Etat et de gouvernement, ministres et experts, ont débattu, mardi à Charm el Cheikh en Egypte, les moyens de réussir une plus grande implication du secteur privé dans le développement durable du continent, à travers une action africaine commune dont la réussite exigerait un "remodelage" du rôle des institutions financières multilatérales dans le soutien de la croissance verte en Afrique.

Intervenant lors de l'ouverture des 58ème Assemblées annuelles de la Banque Africaines de Développement, les responsables africains présents à cette rencontre, qui réunit 4.000 participants représentant 81 pays, ont décortiqué l'épineuse question du financement d'un développement durable dans un continent dévasté par les effets des changements climatiques auxquels il contribue que très peu.

Les possibilités d'un "remodelage" du multilatéralisme financier afin de le rendre plus réactif aux menaces, notamment celles liées au changement climatique, mais aussi plus souple, plus inclusif, plus équitable et plus flexible a ainsi été au centre des débats ayant marqué le dialogue présidentiel de haut niveau sur l'évolution de l'architecture financière mondiale et le rôle des banques multilatérales de développement.

Convaincu que "l'avenir de l'Afrique est vert", le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a invité les pays développés à tenir leurs engagements en matière de soutien de l'action climatique en Afrique, des promesses jusque-là "non tenues", a-t-il regretté.

Soulignant que 45% des financements de la Banque en 2022 ont été destinés à aider des pays africains à faire face aux effets des changements climatiques, il a énuméré les multiples initiatives engagées par la BAD pour soutenir l'action climatique dans le continent.

Mais pour mieux réussir cette démarche, M. Adesina propose une feuille de route axée sur plusieurs actions: des garanties aux institutions financières bilatérales et multilatérales pour faire face aux risques liés aux investissements verts, développer des projets bancables, mettre en place des plans nationaux de développement de l'économie verte et accompagner les industries vertes par des subventions étatiques, tout en encourageant l'émission d'"obligations vertes".

A son tour, Le président en exercice de l'Union Africaine (UA), Azali Assoumani, a appelé à l'augmentation des Droits de Tirage Spéciaux du FMI alloués aux pays du continent.

Des ressources supplémentaires qui doivent être "canalisées rapidement vers les pays qui en ont le plus besoin, y compris par le biais des banques multilatérales de développement", a-t-il préconisé, tout recommandant qu'une partie de ces ressources soit acheminée par le canal de la BAD.

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi a, pour sa part, invité les organisations financières multilatérales à favoriser les investissements directs dans les pays africains et revoir les conditions d'octroi de crédits bonifiés au profit de ces pays.

Les travaux des Assemblées annuelles de la BAD, qui prendront fin vendredi, se poursuivent mercredi avec au menu une deuxième réunion du conseil des gouverneurs dans la matinée, tandis que l'après-midi sera marqué par le lancement des Perspectives économiques en Afrique pour 2023 sur e thème des assemblées.

"Croissance verte" en Afrique: les Assemblée annuelles de la BAD s'ouvrent en Egypte

CHARM EL CHEIKH (EGYPTE)- Le coup d'envoi officiel des Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD) a été donné, mardi à Charm el Cheikh en Egypte, en présence du président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, de chefs d'Etat et de gouvernement, et de quelque 4.000 participants venus de 81 pays.

Lors de la séance d'ouverture de la 58e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs du Groupe de la BAD et de la 49e Assemblée du Fonds africain de développement, ayant pour thème "la mobilisation des financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique", le président al-Sissi a souligné "l'équation difficile" à laquelle font face les pays africains, qui œuvrent pour la mobilisation des fonds nécessaires à leur développement tout en essayant de réduire le coût de ces financements.

Il a, à cet effet, appelé les organisations financières multilatérales à favoriser les investissements directs dans les pays africains et revoir les conditions d'octroi de crédits bonifiés au profit de ces pays, en mettant l'accent sur l'importance du thème choisi pour cette édition des Assemblées de la plus importante institution financière de développement en Afrique.

Inaugurant les "événements liés au savoir", les dirigeants politiques présents, le président de l'Union africaine (UA), le président de de la commission de la même Union, le président et les cadres de la BAD, ainsi que des experts internationaux se réunissent, dans la matinée, autour d'un dialogue sur "l'évolution de l'architecture financière mondiale et le rôle des banques multilatérales de développement (BMD)".

Un dialogue qui se veut une plateforme pour passer en revue les défis auxquels fait face le multilatéralisme dans sa forme et sa portée actuelles, en explorant les possibilités de le rendre "plus réactif" aux menaces comme le changement climatique, les conflits et les pandémies sanitaires.

Les participants devront explorer les possibilités de mobiliser davantage de ressources pour financer les initiatives régionales internationales telles que l'Agenda 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Les moyens de réformer l'architecture financière mondiale pour assurer "une transition du multilatéralisme vers un système plurilatéral plus souple, plus inclusif et plus flexible", à même de répondre à la nature changeante des défis mondiaux, seront ainsi débattues à cette occasion.

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a connu des risques et des "chocs climatiques" importants: 131 catastrophes liées à des conditions météorologiques extrêmes ont été enregistrées sur le continent en 2020 et 2021.

Et malgré sa faible contribution au réchauffement de la planète, le continent, et en l'absence de politiques efficace en la matière, pourrait perdre jusqu'à 12% de son PIB

à l'horizon 2100, ce qui fait de la lutte contre le changement climatique et de la promotion d'une transition verte un passage obligé pour arriver à un développement durable de l'Afrique.

Cela nécessitera cependant la mobilisation de ressources financières importantes : entre 1.300 et 1.600 milliards de dollars sont nécessaires, sur la période 2020-2030, pour mettre en œuvre l'action climatique de l'Afrique qui souffre d'un déficit annuel de financement climatique de 127 milliards d'USD.

En 2020, 80% des 30 milliards d'USD de flux de financement climatique dans le continent ont été mobilisés auprès d'acteurs internationaux publics, alors que le financement fourni par le secteur privé n'y représentait que 14%, selon les données fournies par la BAD.

C'est cette problématique de manque de financement nécessaires pour la mise en œuvre de l'action climatique, aggravée par une "promesse non tenue" de mobiliser 100 milliards d'USD de financement par les pays développés, les répercussions de la COVID-19 et la crise en Ukraine, qui est au centre des débats des Assemblées de la BAD, qui se poursuivent jusqu'à vendredi.

Les responsables et experts de 80 pays vont ainsi étudier les moyens de mobiliser d'autres sources de financement pour le changement climatique et la croissance verte en Afrique, en y impliquant le secteur privé national et international, avant d'émettre des recommandations pratiques sur la façon dont l'Afrique pourrait réussir une telle mobilisation, sachant que les investissements à faible intensité de carbone requièrent des capitaux considérables que les ressources publiques ne peuvent couvrir à elles seules.



Algérie-Portugal: consolidation des relations historiques et convergence totale de vues

L'Algérie et le Portugal ont exprimé leur volonté de consolider leurs relations historiques, mardi à Lisbonne, au deuxième jour de la visite d'Etat qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce pays ami, affichant une convergence totale de vues sur toutes les questions régionales et internationales.

Dans une déclaration commune à la presse avec son homologue portugais, M. Marcelo Rebelo de Sousa, le Président Tebboune qui est accompagné d'une importante délégation ministérielle, a affirmé que les entretiens entre les deux parties ont fait ressortir une convergence totale de vues concernant toutes les questions régionales et internationales, notamment la situation en Libye, au Mali, au Sahel, au Sahara occidental et en Palestine, ainsi que la situation en Ukraine.

Le président de la République a rappelé, à ce propos, que "l'Algérie aspire, tout comme le Portugal, à la paix en Ukraine et en Russie, ainsi qu'au règlement de la question du Sahara occidental conformément aux résolutions des Nations-unies et du Conseil de sécurité".

"Nous avons réaffirmé notre soutien absolu à la cause palestinienne", a-t-il poursuivi, rappelant que "la position de l'Algérie est claire à cet égard et plaide pour la solution de deux Etats et l'établissement de l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967 avec El-Qods-est pour capitale".

Evoquant les relations algéro-portugaises, le président de la République a exprimé la volonté de l'Algérie de les intensifier et de les élargir à tous les domaines, ajoutant que l'Algérie "est actuellement sur la voie de l'édification d'une véritable démocratie au profit du peuple et l'édification d'une économie basée sur l'intelligence, la connaissance et les start-up".

Le Président Tebboune a également réitéré l'attachement de l'Algérie au Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé entre les deux pays en 2005, présentant, à cette occasion, ses chaleureuses félicitations au Président de Sousa et au peuple portugais ami à l'occasion de la célébration, le 10 juin prochain, de leur fête nationale.

Pour sa part, le président portugais s'est félicité des relations "fortes" unissant les deux pays, saluant le rôle historique de l'Algérie dans le renforcement de la démocratie dans son pays.

Il a ajouté que la visite du Président Tebboune au Portugal permettra de promouvoir les relations de coopération bilatérale au plus haut niveau, notamment dans les domaines de la coopération diplomatique, sécuritaire et économique, à l'instar des secteurs des énergies renouvelables, du tourisme et de l'enseignement supérieur.

Le Président de Sousa a également réaffirmé la position ferme du Portugal vis-à-vis de la question du Sahara occidental, précisant que son pays respecte et appuie les efforts des Nations-Unies, ainsi que ses décisions sur cette question.

Dans l'après-midi, le président de la République, s'est rendu au siège historique de la mairie de Lisbonne où il a reçu la clé de la ville de la part du Maire qui lui a fourni des explications sur les différentes étapes historiques de la région.

A cet égard, il a fait part de sa fierté d'être à Lisbonne, la qualifiant de "capitale d'histoire, de culture et de modernité", appelant à intensifier les relations de coopération entre Lisbonne et Alger à travers un jumelage entre les deux capitales.

E-Paiement : Les factures d'eau payées désormais en ligne



L'application est déjà opérationnelle. Le citoyen peut désormais régler ses factures d'eau via internet, avec n'importe quelle carte bancaire «CIB», sans se déplacer. La démarche se fait également en accédant au site électronique de l'Algérienne des eaux.

L'annonce a été faite hier, à l'hôtel El-Aurassi (Alger), lors de la signature de la convention de partenariat entre l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) et l'Algérienne des eaux. Satisfait de ce qu'il considère comme «une grande avancée» dans le monde du paiement électronique, le ministre des Finances a mis en avant, lors de son intervention, le fait que les indicateurs du paiement électronique en Algérie ont connu une amélioration au cours du premier trimestre de l'année en cours, puisqu'ils ont atteint les 2,7 millions de transactions pour un montant total de 5,7 milliards de dinars comprenant divers secteurs et activités. Aussi, le fait de permettre aux citoyens détenteurs de cartes bancaires de payer les factures d'eau via Internet est, selon Laaziz Faïd, une démarche qui va grandement alléger la pression sur les agences de l'ADE, notamment du fait que l'augmentation du nombre de détenteurs de cartes CIB. En effet, le secteur bancaire comptabilise plus de 20 millions de comptes domiciliés en 2022, et pas moins de 14 millions de cartes bancaires entre les banques et Algérie Poste, ce qui représente une performance lorsque l'on sait que les citoyens utilisent peu les modes de paiement électroniques. Dans ce contexte le ministre a également évoqué l'augmentation des opérations de paiement et qui sont passées de 65.000 en 2016 à 20 millions en 2022, tandis que les paiements en ligne qui étaient de 7.300 en 2016, sont passés à 9 millions en ligne en 2022, ajoutant le fait qu'à ce jour, ils sont plus de 340 commerçants en

ligne qui ont adopté ce système et sont dotés de TPE. M. Faid a, par ailleurs, indiqué que les banques algériennes escomptaient proposer de nouveaux produits et services financiers en direction, notamment des start-up pour la promotion des paiements via le téléphone mobile, précisant que l'accord signé «est un jalon de plus dans la modernisation et la numérisation du secteur bancaire dans notre pays. Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique a tenu à préciser que la signature de la convention entre la Société algérienne des eaux et l'Association professionnelle des banques et établissements financiers s'inscrit dans la continuité du plan d'action du gouvernement. Visant à numériser les différents secteurs, en particulier ceux qui assurent la fourniture de services publics aux citoyens. Pour Taha Derbal, le secteur est avant tout soucieux d'assurer la continuité de l'approvisionnement en eau du citoyen, puis de moderniser et de développer ce service en fonction de l'évolution en cours sur le plan social et niveaux économiques. M. Derbal a ajouté que cet accord qui porte sur le paiement électronique des factures contribuera à faciliter le paiement des factures de consommation d'eau, ce qui encourage une plus grande perception des redevances, d'une manière qui profite à la Société algérienne des eaux et à sa stabilité financière, ainsi qu'au citoyen, qui souffre parfois de cet aspect, qu'il soit lié à l'éloignement des agences commerciales ou à la difficulté de payer par les moyens traditionnels. Le ministre a mis en exergue dans ce contexte le fait que ses services ont pris de nombreuses mesures pour numériser le secteur de l'Hydraulique dans le but de le moderniser et d'optimiser le contrôle de la gestion afin d'améliorer le service public de l'eau, «mais il reste encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine» a-t-il convenu.



Assurance agricole à La CAAR : Du nouveau dès septembre

Dans le cadre du développement de la qualité de son service et en adéquation avec sa politique de proximité avec ses partenaires et prospects, la Compagnie algérienne des assurances et réassurances (CAAR) a organisé hier à Tizi-Ouzou une journée d'information pour les assurés et partenaires. Cet événement dédié aux assurances, qui s'est déroulé à l'hôtel Le relais vert d'Oued Aissi, banlieue est du chef-lieu de la commune de Tizi-Ouzou, a été une occasion pour exposer les offres diversifiées et adaptées de la compagnie, qui fête ses 60 ans d'existence. Plusieurs dizaines de clients et partenaires ont assisté à cette journée d'information, durant laquelle des cadres dirigeants de la Compagnie ont présenté des exposés portant sur les différentes offres d'assurance et de réassurance assurées par cette entreprise pionnière dans le secteur des assurances. Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette journée, le Président-directeur général de la CAAR, Hadj Mohamed Seba, a mis en exergue l'engagement de la Compagnie qu'il dirige dans l'accompagnement de toutes les entreprises algériennes pour l'accomplissement de leurs objectifs. L'organisation de cet événement s'assigne trois objectifs essentiels, a-t-il expliqué. «Ces objectifs sont de faire connaître aux partenaires et clients les produits de la CAAR qui sont

nombreux et diversifiés et de permettre aux partenaires de prendre connaissance du potentiel de l'expertise humaine, des capacités financières et techniques de la compagnie qui ont été capitalisées sur une longue et riche période de 60 ans», a-t-il expliqué. Il est question également d'être davantage proche des clients, actuels et futurs, pour écouter leurs préoccupations et suggestions ainsi que partager avec eux les solutions d'assurance de l'avenir. «En résumé, cette journée nous permettra d'apprendre de nos clients et partenaires pour mieux les servir à l'avenir», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le premier responsable de la CAAR a annoncé, dans une déclaration à la presse, qu'une nouvelle offre de service consistant en une panoplie d'assurances agricoles sera mise sur le marché des assurances dès la rentrée sociale prochaine par la doyenne algérienne des compagnies d'assurances. Cette nouvelle offre se veut être un appui à la nouvelle stratégie de développement du secteur de l'agriculture, mise en œuvre par les plus hautes autorités du pays, a expliqué Hadj Mohamed Seba, en précisant que la compagnie la plus ancienne en algérie ne peut pas rester indifférente face à cette nouvelle opportunité qu'offre cet ambitieux programme d'investissement agricole. La doyenne des compagnies d'assurances compte aussi, selon son premier responsable, poursuivre sa stratégie de modernisation de ses relations avec ses clients et partenaires à travers la généralisation progressive de l'usage des nouvelles techniques de l'information et de la communication. La CAAR, créée en 1963, est spécialisée dans les assurances dommages, à l'instar de la multirisque habitation, CAT Nat, assurance automobile, les risques d'entreprise, les assurances transports... Elle est également spécialisée en valeur d'état et placement et en assurance de personnes à travers sa filiale Caarama. Le groupe CAAR est l'unique en son genre avec ses trois formules réunies. Il est le seul à pouvoir offrir un panel complet à sa clientèle en termes de garanties et de couverture assurantielle, selon ses responsables.



Factures de consommation d'eau : Lancement du e-paiement

Dernière modification



Une convention de partenariat a été signée, ce mardi à Alger, entre l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), en présence des ministres des Finances, Laâziz Faïd, et de l'Hydraulique, Taha Derbal, et ce, dans le but de renforcer le e-paiement des factures de l'eau et moderniser et numériser les transactions bancaires de l'ADE.

Le ministre de l'Hydraulique a signalé, à ce propos, que ce modèle de paiement va encourager les abonnés à honorer leurs factures en temps voulu, contribuant ainsi à la stabilité financière de l'ADE. «Les citoyens n'auront plus, pour leur part, à se préoccuper des aléas des modes de paiement classique et de la distance parfois importante pour accéder à certaines agences de l'ADE. Notre secteur œuvre à la préservation de la durabilité et de la pérennité des services publics, en adéquation avec les évolutions économiques et sociales», a-t-il indiqué, en signalant la rencontre que son département avait tenu récemment avec ses cadres autour de la modernisation des services publics ainsi que de la numérisation des transactions et des procédures administratives dans le secteur de l'eau, et ce, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le directeur général de l'ADE, Mustapha Rekik, a assuré, pour sa part, que cette entreprise a mis en place un réseau commercial regroupant plus de 140 agences et 300 comptes bancaires afin de fournir des services de qualité à ses plus de 7.65 millions d'abonnés. «La modernisation et la numérisation de notre gestion sont un choix stratégique et cette convention est conclue dans ce cadre, car elle va permettre à ses services de se hisser au niveau souhaité. Ainsi, le paiement des factures de l'eau par voie électronique s'effectuera d'une façon sécurisée, simple et rapide», a-t-il affirmé, soutenant que cette convention va permettre aussi aux abonnés l'accès aux différentes plateformes numériques.

Le président de l'Abef, Lazhar Latrèche, a soutenu que l'association s'emploie à établir des partenariats avec des entreprises stratégiques pour l'émergence d'un environnement propice et en faveur du e-paiement. «Les institutions bancaires sont déterminées à offrir des produits bancaires innovants pour la mise sur le marché de services de qualité et en faveur de l'inclusion financière, servant ainsi une économie nationale développée et durable. Cela, à travers justement les facilitations dans le paiement via le net et le e-banking notamment», a-t-il précisé. L'institution bancaire, a-t-il poursuivi, est soucieuse de proposer des produits qui répondent aux besoins des services de la finance islamique, entre autres, et pour accompagner le financement des grandes entreprises, des PME, PMI et les opérateurs dans l'export. «

Par ailleurs, dans le cadre de la consécration de la culture et de l'inclusion financière, les banques s'emploient, selon lui, à coordonner avec des départements ministériels, comme celui de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la culture et de la formation professionnelle, à travers la conclusion de différentes conventions.



Le paiement des factures d'eau passe en ligne

L'Association des banques et des Etablissements financiers (Abef) et l'Algérienne des Eaux (ADE) ont signé hier à Alger une convention de partenariat, permettant aux citoyens le paiement des factures d'eau potable en ligne. En vertu de cette convention, les citoyens détenteurs de la carte bancaire CIB ou de la carte Eddahabia, pourront effectuer leurs paiements par internet facilement, de façon rapide et sûre, 24h/24 et 7j/7 et ce, via la plateforme de l'ADE et à travers son site web réservé à cet effet. Selon l'Abef, ce partenariat s'inscrit dans le cadre du plan national pour la généralisation et la diversification des opérations de paiement électronique et l'encouragement des citoyens à l'utilisation de la digitalisation dans diverses opérations au quotidien. La convention s'inscrit également dans le cadre du renforcement de la transformation digitale et de l'inclusion financière. La cérémonie de signature s'est tenue en présence du ministre des Finances Laaziz Faïd et celui de l'hydraulique, Taha Derbal.



Gazoduc Tsgp Nigeria-Algérie La BAD soutient le projet

Le premier responsable de la BAD n'a pas tari d'éloges à l'égard de l'Algérie, dont le niveau de collaboration avec la banque a atteint des seuils importants depuis la création de cette institution

Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) Nigeria-Algérie-Europe vient de décrocher l'aval financier de la Banque Africaine de Développement (BAD). L'annonce a été faite par le président du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Akinwumi Adesina, qui animait une conférence de presse au Centre international des congrès de Charm el Cheikh, en Égypte. L'information qui a été rapportée par l'APS a, également mis en évidence la valorisation par le patron de la banque africaine, des «efforts déployés par l'Algérie pour soutenir le développement en Afrique,... Et pour son engagement pour le développement du continent». Aussi, l'engagement de l'Algérie en faveur des questions liées au développement économique et social du continent noir, a été salué par le président de la BAD. Ce dernier a valorisé la contribution annoncée de l'État algérien de concourir, à hauteur de 1 milliard de dollars, au financement aux projets de développement des pays africains. Pour Akinwumi Adesina, il s'agit d'une contribution précieuse à la reconstruction du Fonds africain de développement, qui place l'Algérie au rang de contributeur africain principal dans ce fonds. Le premier responsable de la BAD n'a pas tari d'éloges à l'égard de l'Algérie, dont le niveau de collaboration avec la banque a atteint des seuils importants depuis la création de cette institution africaine en 1964. «L'Algérie est un pays très important pour la BAD, et est l'un des actionnaires qui ont répondu présents dès la création de la Banque.», a-t-il soutenu, affirmant que l'Algérie soutient «tout ce qui concerne l'Afrique et l'intégration régionale». Ainsi, l'aval de la BAD au projet du Trans-Saharian Gas Pipeline (Tsgp), est en soi une bonne nouvelle qui, en plus de l'assentiment officiel des hautes autorités nigérianes dont le pays bénéficie de ce projet, peut se targuer des avancées notables enregistrées sur le terrain de sa concrétisation et des nombreux avantages dont il dispose. Ainsi donc, le projet peut compter, désormais, sur l'appui de cette importante institution financière, en plus d'autres organismes panafricains qui ont déjà béni le lancement de cette infrastructure gigantesque. C'est le cas de l'Union africaine UA qui a béni ce tracé porteur de valeur ajoutée pour le continent et son développement immédiat et à courts terme. Il convient de rappeler que le projet de gazoduc entre l'Algérie et le Nigeria ne date pas d'hier. En effet, à l'ordre du jour des accords de coopération entre les deux pays depuis 2009, ce projet d'infrastructure africaine gigantesque a été remis au goût du jour, grâce aux conséquences de la géopolitique du conflit russo-ukrainien. La flambée mondiale des prix à l'énergie et l'accroissement de la demande internationale en gaz a rendu indispensable le lancement d'un tel projet. Sans compter que le Tsgp est un exemple concret de la coopération inter-africaine, qui illustre la volonté d'une Algérie résolument tournée vers un approfondissement des partenariats économiques, commerciaux et technologiques avec l'Afrique.



Assurances

L'automobile pose problème

Les professionnels des assurances préconisent d'augmenter, sans plus tarder, la tarification de la responsabilité civile RC de l'assurance auto, laquelle, estiment-ils, reste dérisoire.

Les assureurs algériens appellent l'Etat au secours. Ils demandent aux pouvoirs publics d'intervenir pour réguler leur secteur frappé par quelques anachronismes. Il y a, en effet, malaise dans les assurances et c'est l'automobile qui pose problème. Les professionnels des assurances préconisent d'augmenter, sans plus tarder, la tarification de la responsabilité civile RC de l'assurance auto, laquelle, estiment-ils reste dérisoire. Ahcène Khelifati, patron d'Alliance assurances, confie à ce titre que les assurances perdent énormément d'argent dans la branche automobile: «Nous évaluons cette perte entre 300% et 800% pour chaque dinar encaissé. La RC automobile est la partie obligatoire des assurances. Elle est de l'ordre de 2000 Da par véhicule et par année. La plate-forme de recours, installée récemment, risque de donner lieu très prochainement à un effet boule de neige que nous ne pourrions pas maîtriser et qui risque d'emporter tout le monde en l'absence d'une décision pour rééquilibrer les choses, car la branche automobile glisse dangereusement dans ce chapitre précis». Ahcène Khelifati tient à préciser néanmoins qu'il n'est pas question dans son propos d'augmenter le prix de l'assurance automobile, mais plutôt de celui de la garantie RC laquelle couvre la responsabilité civile des automobilistes. Selon lui, une étude préconise d'augmenter la valeur de cette dernière de trois fois, voire de sept ou huit fois. Inflation, prix des véhicules, valeur du dinar...sont autant d'ingrédients qui dictent la révision de cette RC poursuit Ahcène Khelifati qui souligne que faute d'un réajustement salubre, le déséquilibre ne pourra que s'aggraver davantage, ce qui ne servira pas l'intérêt de l'assuré. «Notre souci consiste à mettre le citoyen en confiance et à parer à quelques incohérences», fait savoir Ahcène Khelifati qui livre l'exemple frappant d'un constat amiable confrontant une petite Maruti à un carrosse de 30 millions de dinars, avec pour base RC la modique somme de 2000 Da; et d'inviter à imaginer le scénario, où, la responsabilité du conducteur de la Maruti serait engagée dans le sinistre...Intervenant, hier, au Forum du quotidien national d'information El Moudjahid, Ahcène Khelifati et Youcef Benmicia, président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance, ont évoqué le chantier de la réforme des assurances. Ainsi a été évoquée la loi 95- 07, laquelle fait l'objet d'une révision. L'une des plus grandes réformes escomptées est celle qui accouchera de la création d'une autorité de régulation indépendante, et transcendante au ministère des Finances, ont-ils annoncé. «Il est également question de la prise en charge des nouvelles formes d'assurances, notamment le takafoul, la numérisation, de même qu'est attendu l'examen de l'alinéa portant sur les garanties et le paiement de la prime selon le principe universel «no cash no paiement», ont ils stipulé. Notons que le Forum d'El Moudjahid, a particulièrement permis de mettre la lumière sur la contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire, sous l'intitulé «assurance agricole, une solution pour la sécurité alimentaire en Afrique: focus sur la conférence de l'Organisation des assurances africaines à Alger». Ce thème a été abordé, en prévision, rappelons-le, de la 49eme Conférence et l'Assemblée générale de l'Organisation des Assurances Africaines OAA, qui se tiendront du 27 au 31 mai à Alger. Un rendez-vous, où sera abordé le rôle des assurances dans la sécurité alimentaire des pays africains. Au fil de leurs interventions au Forum du quotidien El Moudjahid, les deux orateurs ont fait

savoir que sur le front de l'assurance agricole, le champ d'intervention reste large et que les portes sont ouvertes à tous. Ils ont, en outre, recommandé le principe de l'assurance totale et obligatoire face aux nouveaux périls, charriés par le changement climatique.

Ils ont, à ce titre, particulièrement insisté sur l'aspect financier de l'assurance et que pourrait supporter l'État à hauteur de 70% ou 80%. Le triangle associant l'État, l'assuré (agriculteur) et l'assureur constituerait le socle du contrat d'assurance qui prémunira les agriculteurs algériens des pertes sèches. Ce modèle serait adopté dans des pays, en Chine, en Inde ou en Espagne et qui voit la participation de l'État à l'assurance dans une généreuse proportion qui va de 55% à 97%.



Avec un prix au-dessus des 75 dollars Le pétrole démarre bien la semaine

Le niveau actuel du baril représente pour le pays 15 dollars de plus que celui qui a servi de calcul à sa loi de finances, confectionnée sur la base d'un baril à 60 dollars.

Les cours de l'or noir qui ont timidement commencé la semaine qui a démarré, hier, évoluaient au-dessus des 75 dollars. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, référence du pétrole algérien, se négociait à 75,68 dollars vers 14h30 heure algérienne. Soit à peine 10 cents de plus que la séance précédente. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, dont c'est le dernier jour de cotation, progressait quant à lui de 17 cents à 71,72 dollars. Les prix du pétrole peinaient à décoller pris en étau entre l'incertitude quant à l'issue des négociations sur le plafond de la dette américaine qui pèse sur le brut, et la perspective d'une potentielle réduction de l'offre de l'Opep+. «L'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur le plafond de la dette américaine pèse lourdement sur le sentiment des négociants en pétrole», laissait entendre Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. Les tractations entre le locataire de la Maison-Blanche et le chef de file de l'opposition conservatrice, Kevin McCarthy, devaient reprendre, hier, pour tenter d'éviter un dangereux défaut de paiement des Etats-Unis après un week-end de négociations qui n'ont laissé entrevoir l'ombre d'«une percée» dans les pourparlers pour sortir de cette crise qui pourrait être fatale à la première économie mondiale aux marchés financiers et matières premières, internationaux. «La plupart des investisseurs continuent de croire en un accord de dernière minute (...) pour relever le plafond de la dette américaine», a poursuivi l'analyste. Mais d'ici là, «il faut s'attendre à une plus grande volatilité sur les marchés pétroliers mondiaux, avec de nouvelles baisses de prix probables à l'approche de la date butoir début juin», a-t-il averti. Un resserrement

du marché plane, cependant, et dépend «de la réalisation par l'Opep+ des réductions de l'offre promises», soulignent les analystes de CBA. Il faut rappeler que l'Opep+ doit avoir retiré au total 1,16 million de b/j du marché depuis le 1er mai et ce jusqu'à la fin de l'année 2023. Ce qui n'a vraiment pas fait grimper les prix. Cette conjoncture pas très favorable n'a cependant pas empêché le pétrole algérien d'afficher un niveau que l'on peut qualifier de satisfaisant pour le pays. Le Sahara Blend, affichait 75,61 dollars selon la dernière cotation affichée par le site spécialisé Oil price. Un niveau qui représente pour le pays 15 dollars de plus que celui qui a servi de calcul à sa loi de finances, confectionnée sur la base d'un baril à 60 dollars. Ce qui va lui permettre d'assurer l'équilibre de ses finances, d'enranger vraisemblablement des recettes substantielles pour les caisses du Trésor public, cette année encore et renflouer le Fonds de régulation des recettes qui lui sert de pare-feu. Un scénario plus que probable qui sera soutenu par des exportations hors hydrocarbures historiques (l'Algérie cible les 13 milliards de dollars en 2023) et une facture des importations qui a fondu de plus de moitié. La facture des importations avait atteint 30,4 milliards de dollars à la fin de l'année 2021, contre 64 milliards de dollars en 2014. Peut-on raisonnablement espérer des recettes substantielles à l'avenir? Il faudrait pour cela que le baril refasse une remontée plus marquée? Que disent les projections des experts? «Le prix du baril de Brent atteindra 95 dollars, d'ici décembre prochain...», avait annoncé la banque d'investissement américaine Golden Sachs qui a pronostiqué un prix du baril de Brent, autour des 100 dollars en 2024. Soit 3 dollars de plus par rapport aux estimations de mars dernier. Un niveau qui n'est pas pour déplaire à l'Algérie dont la loi de finances a été conçue sur la base d'un baril à 60 dollars.



Annoncé par le ministre: Paiement online des factures de l'eau

Les indicateurs de paiement électronique ont connu une amélioration durant le premier trimestre de l'année 2023. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Finances, Laâziz Faïd, affirmant que 2,7 millions de transaction d'une valeur de 5,7 milliards de dinar ont été enregistrées.

Dans sa déclaration en marge de la Signature d'une convention de partenariat entre l'Association des banques et des Établissements financiers (ABEF) et l'Algérienne des Eaux (ADE), permettant le paiement des factures d'eau potable en ligne, le ministre des Finances a signalé l'augmentation du nombre des comptes bancaires à plus de 20 millions durant l'année 2022 ainsi que le recensement de 14 millions de cartes bancaires, entre les banques et Algérie poste.

Le ministre a aussi signalé l'augmentation des opérations de paiement via des appareils électroniques qui sont passées de 65 000 en 2016 à 2 millions en 2022. Les paiements par internet ont aussi connu une augmentation. Ils sont passés de 7 300 en 2016 à 9 millions de paiement en ligne en 2022, ajoutant que plus de 340 commerçants

sont impliqués dans le système de paiement électronique. D'aucuns estiment que ces indicateurs montrent l'intérêt et l'adhésion des citoyens au paiement électronique, qui devrait être élargi à plusieurs transactions selon les spécialistes.

Après les factures de Sonelgaz, les citoyens peuvent désormais payer leur facture d'eau à partir de chez eux et à tout moment. Cela à la faveur de la convention signée hier entre l'ABEF et l'ADE. Elles ont en effet procédé à la signature d'une convention de partenariat, permettant aux citoyens le paiement des factures d'eau potable en ligne. En vertu de cette convention, les citoyens détenteurs de carte bancaire CIB ou de la carte Edhabia pourront effectuer leurs paiements par internet de façon rapide et à tout moment, soit 24h/24 et 7j/7. Cela via la plateforme numérique de l'ADE disponible sur son site web.

Selon l'Abef, ce partenariat s'inscrit dans le cadre du plan national pour la généralisation et la diversification des opérations de paiement électronique et l'encouragement des citoyens à l'utilisation de la digitalisation dans diverses opérations au quotidien. « Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics, aux fins de diversification des services financiers, du renforcement de la transformation digitale et de l'inclusion financière », a signalé l'ABEF.

Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique Taha Darbal a affirmé que « l'accord avec les banques vient poursuivre le plan d'action du gouvernement, qui vise à numériser divers secteurs, notamment en ce qui concerne les services publics aux citoyens ».



DISCOURS ÉLOGIEUX DU PRÉSIDENT DE LA BAD POUR SES EFFORTS ET SON SOUTIEN : L'Algérie, acteur africain de premier ordre

L'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'a ménagé aucun effort pour défendre les intérêts de l'Afrique, à la lumière des tensions croissantes et des défis majeurs du continent, dont les déficits du financement, les changements climatiques, les menaces alimentaires et sanitaires, et les responsabilités des institutions financières internationales et régionales.

La position géographique de l'Algérie, ses richesses naturelles et ses matières premières, son savoir-faire et son assistance technique, sont autant d'atouts qui ont permis à l'Algérie de se positionner aux avant-postes dans la réalisation de projets structurants d'envergure, dont la transsaharienne, le gazoduc, les aides financières, le développement du tourisme, des nouvelles technologies de communication et des énergies renouvelables. Depuis bien avant l'Indépendance du pays, l'État algérien a toujours ambitionné d'apporter sa contribution à cet effort continental, de coopérer

avec nos frères africains afin d'unifier le bloc africain et renforcer la capacité des pays africains à faire face aux challenges futurs. Aujourd'hui plus que jamais, l'Algérie est ainsi appelée à jouer les premiers rôles sur la scène africaine, d'où les efforts déployés pour renforcer davantage sa présence sur le continent, dans tous les domaines. En effet, l'Algérie s'est engagée à consolider sa place de locomotive de croissance économique, avec un certain nombre de projets vitaux et d'infrastructures d'envergure, au profit du développement africain. Des efforts plus que louables pour un pays devenu, au fil du temps, un allié fort de l'Afrique. Une vérité qui n'a pas échappé aux dirigeants et responsables des plus hautes sphères et organisations africaines. En effet, s'exprimant depuis le Centre international des congrès de Charm El-Cheïkh, où ont débuté hier les Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), le président de l'organisme, Akinwumi Adesina, n'a pas tari d'éloges sur cet engagement de l'Algérie et son implication dans les différentes actions de soutien et de solidarité, ainsi que ses projets laborieux et son poids économique, profitant à tout le continent. Évoquant l'importance du projet initié par l'Algérie, le Nigéria et le Niger, à savoir le Gazoduc transsaharien (TSGP), le premier responsable de la BAD n'a pas manqué d'encenser les efforts déployés par l'Algérie pour soutenir le développement en Afrique, en matière de relations commerciales et d'investissement. « Je salue les efforts de l'Algérie pour soutenir les pays africains à revenus très bas. Je salue aussi l'engagement de l'État algérien pour sa contribution à la reconstitution du Fonds africain de développement, avec 10 millions de dollars, soit une contribution très importante, qui fait de l'Algérie l'un des plus importants contributeurs africains dans ce fonds », a indiqué le responsable ». Citant également la création, par l'Algérie en 1964, de la plus importante institution financière de développement en Afrique, Mr. Adesina s'est félicité de « l'engagement et de la collaboration de la BAD et l'État algérien. « L'Algérie est un pays très important pour la BAD, c'est l'un des actionnaires qui ont répondu présents dès la création de la Banque », a-t-il soutenu. Et d'ajouter: « L'Algérie soutient tout ce qui concerne l'Afrique et tout ce qui concerne l'intégration régionale, surtout en ce qui concerne les infrastructures. Il y a aussi le secteur pharmaceutique où l'Algérie fait beaucoup de progrès dont l'Afrique peut tirer profit ».



SUPERVISION DES ASSURANCES : Khelifati appelle à la création d'une autorité indépendante

Le P-DG d'Alliance Assurances Hassen Khelifati a affirmé que la loi sur les assurances est en pleine révision, ce qui facilitera et accélérera la prise en charge et le remboursement des clients.

Intervenant hier, au Forum d'El Moudjahid, Khelifati a affirmé que l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances est en révision, indiquant que parmi les plus grandes réformes attendues « la création d'une autorité de supervision

indépendante, du ministère des Finances, comme cela se fait de par le monde, aussi la prise en charge d'une nouvelle forme d'assurance, la numérisation, et aussi l'article 17 qui parle de garanties acquises qu'après paiement de la prime ». Notant qu'après la révision opérée en 2006 qui a instauré la séparation entre les assurances de dommages et les assurances de personnes, s'impose. Cette nouvelle génération de réformes devrait permettre, selon lui, d'apporter les améliorations nécessaires en matière, notamment, d'élargissement de l'offre assurantielle, de diversification des canaux de distribution et d'organisation de la supervision des assurances. Par ailleurs, lors de la conférence Khelifati a abordé l'assurance automobile, la RC automobile (La responsabilité civile est l'obligation de réparer les dommages causés à autrui, en matière d'assurance auto), indiquant à ce sujet «aujourd'hui le secteur d'assurance perd énormément d'argent, on évalue entre 300 à 800% pour chaque Dinar encaissé, donc la RC automobile fait-il savoir « est aujourd'hui en moyenne de 2000 da/véhicule et par année ». Précisant dans ce cadre, que le secteur a lancé la plateforme e-recours qui accélère l'indemnisation inter-entreprises » « une démarche qui risque, selon lui « d'emporter tout le monde s'il n'y a pas de décision pour rééquilibrer cette branche ». alerte le PDG d'alliance assurance. D'après lui ce déséquilibre est causé par l'inflation, l'augmentation des prix des véhicules, et la chute de la valeur du dinar. En outre et à la même occasion, le président de l'UAR, Youcef Benmicia a rappelé la tenue du 27 au 31 mai à Alger des travaux de la 49ème conférence et l'Assemblée générale de l'Organisation des assurances africaines (OAA) qui sera consacrée au thème de « la contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique ». Benmicia a relevé lors de son intervention que « les défis de l'assurance en Afrique sont nombreux » et que cette conférence sera « un moment privilégié pour les acteurs de l'industrie de l'assurance et de la réassurance africaine de nouer des partenariats ». Notant que l'objectif de ce rendez-vous international « d'envergure », est d'impulser une nouvelle dynamique, à savoir celle de faire de l'assurance agricole, un véritable facteur de développement. Le responsable a souligné que plus de 1800 participants sont attendus, entre responsables de compagnies d'assurances et de réassurances africaines, représentants d'organisations internationales en plus d'éminents experts et conférenciers qui vont prendre part à cette conférence. Les participants auront l'occasion d'échanger des réflexions et expertises autour de thématiques en lien avec l'industrie de l'assurance et son développement en Afrique, le rôle clé du secteur de l'assurance en Afrique dans le domaine de la sécurité alimentaire, ainsi que la promotion de la coopération interafricaine en matière d'assurance et de réassurance. La conférence se focalisera, aussi, sur « l'élaboration d'une feuille de route pour défendre la position commune des membres de l'organisation, qui a pour but de promouvoir les intérêts stratégiques du secteur de l'assurance en Afrique ».

SELON LE PRÉSIDENT DE L'ABEF : Les banques sont « prêtes » pour les crédits automobiles

Le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), Lazhar Latrèche, qui s'exprimait, hier, sur le plateau de la chaîne de télévision algérienne privée, Echourouk, a livré nombre d'informations utiles aussi bien au citoyen qu'aux opérateurs économiques et investisseurs. À propos du crédit automobile, les banques étudient les dossiers dans un délai d'une semaine, à condition que le dossier soit complet, a affirmé Lazhar Latrèche qui a assuré que toutes les banques sont prêtes à financer des prêts automobiles. Il a indiqué que le financement peut atteindre 85%, avec une durée de remboursement allant de 4 à 6 ans. Le montant du prêt dépend des revenus et de l'âge du demandeur.

Le financement de l'économie

Les banques ont aujourd'hui des liquidités et de l'expertise pour financer l'économie nationale, dont les grands projets programmés par le gouvernement et qui vont créer des postes de travail, comme le projet de Gara Djebilet, et les projets de construction de véhicules, a fait savoir le président de l'Abef. Les six banques publiques sont solides et ont une capacité de financement qui dépasse les 75 % de l'économie, et sont en mesure de satisfaire la demande des investisseurs algériens qui ont des projets de production de produits destinés au marché intérieur ou de produits pour l'exportation, a-t-il ajouté. Le montant des liquidités dépasse les 20 000 milliards de DA pour répondre aux besoins de l'économie. À fin 2022, les dépôts dépassaient 11 855 000 DA, selon Lazhar Latrèche, un chiffre qu'il qualifie de très élevé. Le montant des crédits accordés dépasse les 10 000 milliards DA, en progression par rapport aux années passées, ce qui exprime, d'après lui, une dynamique chez les banques et constitue un signe positif. Les crédits, fait-il remarquer, vont augmenter : en 2023 et en 2024, les crédits qui seront accordés à l'économie nationale augmenteront de 15 à 20% par rapport aux années précédentes. Dans les détails, les crédits au secteur public ont été de plus de 4 400 milliards DA et ceux accordés au secteur privé ont dépassé les 4600 milliards de DA. Le président de l'Abef a fait référence à une réunion tenue le 4 mai 2023, par le ministre des Finances avec l'ensemble du secteur bancaire, notamment à propos des opérations de financement de l'économie. Depuis 2020, a-t-il dit, toutes les opérations de financement sont effectuées selon les règlements des banques, aucun dossier ne passe de façon suspecte. Enfin, il a indiqué que plus de 595 milliards de dinars (DA) ont été collectés par les banques algériennes en près de deux ans dans le cadre de la finance islamique.

La numérisation en marche

Lazhar Latrèche a rappelé que les pouvoirs publics incitent les banques à la numérisation et à faire de cette exigence leur priorité. À ce propos, il donne les chiffres de 2022: 13,5 millions de cartes magnétiques, en augmentation de 17% par rapport à 2021 ; 3640 GAB (guichet automatique de billets) répartis sur le territoire national, plus de 19 % par rapport à 2021, ont permis plus de 128 millions d'opérations de retrait pour des montants qui dépassent les 2100 milliards DA, les TPE ont permis plus de 2,7 millions d'opérations de paiements, pour plus de 19 milliards DA (conjointement la BEA et Naftal ont équipé toutes les stations-services de Naftal de TPE), 291 web marchand, plus de 91%, paiement par téléphone ces deux derniers mois en essor ;

Extension du secteur bancaire

Le président de l'Abef a annoncé l'ouverture d'agences bancaires dans les nouvelles Wilayas. Il a également confirmé l'installation de banques publiques algériennes à l'étranger. Il s'agit de la BEA qui va ouvrir une banque 100% publique en France avant la fin de l'année, 4 banques publiques vont créer la Banque algéro-sénégalaise à Dakar (au Sénégal) fin juillet et une autre banque créée par les mêmes 4 banques publiques en Mauritanie dont l'ouverture est prévue fin août ou début septembre prochain.



LE RAPPROCHEMENT ALGER – LISBONNE FAIT PEUR À MADRID : Les choix stratégiques de Pedro Sanchez contestés par la presse espagnole

En refusant de céder au chantage marocain, le Portugal est en passe de développer ses relations commerciales et son partenariat économique avec l'Algérie a souligné la presse espagnole qui rappelle que la voie est désormais ouverte vers la mise en œuvre du traité d'amitié et de bon voisinage signé en 2005 entre Alger et Lisbonne. Il faut rappeler dans ce cadre, que la dernière visite de M. Abdelmadjid Tebboune, le président de la République au Portugal et l'accueil qui lui a été réservé a suscité les appréhensions de la presse espagnole qui a soutenu que ce pays va suppléer Madrid qui a perdu le statut de partenaire de l'Algérie depuis l'alignement de Pedro Sanchez sur la thèse du Maroc de large autonomie des territoires du Sahara occidental dans le cadre de la souveraineté marocaine. Cette éventualité est soulignée par l'agence "Independiente" qui a rappelé que lors d'une rencontre au sommet, tenue la semaine dernière au Maroc entre de hauts responsables portugais et des ministres marocains, le chef du gouvernement Antoni Costa avait clairement réaffirmé le soutien de Lisbonne au processus onusien de règlement du conflit du Sahara occidental. « Le Portugal n'a pas cédé au chantage marocain qui a refusé de soutenir sa proposition de large autonomie des territoires sahraouis », a indiqué l'agence qui a précisé que les socialistes portugais, qui continuent de soutenir la tenue d'un référendum pour

l'autodétermination du peuple sahraoui, ont montré plus de fermeté dans la défense des intérêts stratégiques de leur pays contrairement à leurs homologues espagnols qui ont conduit à la rupture avec l'Algérie et toutes ses conséquences négatives sur l'économie du pays. Aujourd'hui et contrairement à l'Espagne qui a provoqué l'ire d'Alger, le Portugal voit une solution à la crise énergétique qui le menaçait. Aujourd'hui, il peut prétendre à diversifier ses sources d'approvisionnement en gaz et surtout à se libérer de la dépendance aux États-unis qui étaient son principal fournisseur. De plus, de larges perspectives de partenariat s'ouvrent devant les entreprises économiques portugaises dont la présence en Algérie se limitait à quelques projets dans le secteur de l'hydraulique ou de l'habitat. Cette nouvelle page qui s'ouvre entre Alger et Lisbonne va accentuer la pression sur le gouvernement de Pedro Sanchez, acculé par les difficultés que vit l'économie de son pays, et également fragilisé par l'abandon de la traditionnelle position de neutralité de l'Espagne dans le conflit du Sahara occidental. De plus, la position géostratégique du Portugal, qui s'ouvre sur le canal de Gibraltar, ouvre de nouvelles perspectives à l'Algérie qui pourrait profiter de cet accès pour ses navires marchands ou encore comme pour faire passer une portion du gazoduc Galsi qui est prévu de relier l'Algérie au sud de l'Italie dans un premier temps avant de prévoir son extension vers d'autres pays. C'est dire que les appréhensions des Espagnols de voir l'axe Alger –Lisbonne se développer sont grandes et son essor ne fera qu'affaiblir encore plus l'économie ibérique mise à mal par les choix politiques et stratégiques de Pedro Sanchez qui a cédé au chant du Maroc et provoqué une crise économique sans précédent pour les entreprises de son pays.



Signature d'un accord entre l'ADE et l'Abef : Paiement des factures d'eau par carte bancaire



Le e-paiement fait son chemin. Une convention de partenariat a été signée, aujourd'hui, entre l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef).

Une convention signée en présence du ministre des Finances Laaziz Faid et du ministre de l'Hydraulique Taha Derbal. La convention permettra aux citoyens détenteurs de cartes CIB de régler leurs factures d'eau via internet.

« Cette convention est une étape importante dans la promotion de la numérisation dans toutes les transactions quotidiennes des citoyens » a indiqué Laaziz Faid, ajoutant qu'elle s'inscrit dans le cadre de la modernisation des transactions financières par le paiement électronique.

Le ministre des Finances a, également, révélé que les indicateurs de paiement électronique ont connu une amélioration en Algérie, indiquant que les chiffres récents reflétaient cette augmentation.

Selon le ministre, le nombre de transactions de paiement en ligne s'élevait à environ 5,7 millions de transactions au cours du premier trimestre de cette année. Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique Taha Darbal a déclaré que « l'accord avec les banques vient poursuivre le plan d'action du gouvernement, qui vise à numériser divers secteurs, notamment en ce qui concerne les services publics aux citoyens ».



1300 مليار دينار قيمة الجباية البترولية خلال الثلاثي الأول من السنة

بلغت قيمة الجباية البترولية خلال الثلاثي الأول من السنة 1300 مليار دينار، حسب ما كشفته المديرية العامة للضرائب آمال عبد اللطيف

ولدى استضافتها ببرنامج الشروق مورنينغ، الثلاثاء، أكدت عبد اللطيف ارتفاع الجباية العادية بـ21 بالمئة، وهو ما حقق 791 مليار دينار مقارنة بنفس الفترة من سنة 2022.

بينما ارتفعت الجباية البترولية، تقول عبد اللطيف، بـ38 بالمئة مقارنة بالثلاثي الأول من سنة 2022 مع تحصيل حوالي 1300 مليار دينار جزائري.

وأرجعت ضيفة المورنينغ هذه الزيادة إلى عدة أسباب من بينها الزيادة في النشاطات الاقتصادية وكذا نتيجة عملية الاصلاح الجبائي لسنة 2022



رقمنة خدمة المياه والتحضير لاتفاقيات جديدة لتحقيق الشمول المالي

خطوات استعجالية بالبنوك لاسترجاع أموال السوق السوداء

باشرت وزارة المالية والبنوك خطوات استعجالية لرقمنة مختلف التعاملات المالية وتكريس الدفع عبر الانترنت لكافة الخدمات، تطبيقاً لأوامر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، وتكريساً لسياسة الشمول المالي، أي استرجاع كافة الأموال المتواجدة في السوق السوداء.

وتطبيقاً لمخطط رقمنة وسائل الدفع وتحسين الخدمات للمواطن، أعلنت الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية والجزائرية للمياه عن توقيع اتفاقية شراكة للسماح للمواطنين حاملي البطاقة البنكية والذهبية لبريد الجزائر بدفع فاتورة المياه عن طريق الأنترنت دون التنقل للوكالة.

وأكد وزير المالية لعزیز فايد أن الاتفاقية الجديدة تهدف إلى تسهيل عملية الدفع بما يخدم المواطن والمؤسسات على حد سواء، وتوثيق التعاملات المالية في الجزائر وفق المعايير الدولية والدفع بالتجارة الإلكترونية بالخدمة المقدمة.

وبلغة الأرقام أحصى الوزير فتح 20 مليون حساب على مستوى البنوك وتوزيع 14 مليون بطاقة بين بنكية، كما ارتفع عدد عمليات الدفع الإلكتروني من 65 ألف عملية سنة 2016 إلى مليوني عملية السنة الماضية، وارتفاع الدفع عبر الانترنت إلى 9 ملايين عملية، كما تم إحصاء 340 تاجر إلكتروني، وبلغت معاملات التجارة الإلكترونية خلال الثلاثي الأول للسنة الجارية 3.7 مليون معاملة إلكترونية بمبلغ 5.7 مليار دينار، موزعة على عدة نشاطات في مختلف القطاعات.

ويكشف الوزير عن الشروع في تسويق عدة منتجات وخدمات بنكية بالتنسيق مع مؤسسات الدفع عبر الخط بغية تدبير خدمات عصرية، مع الالتزام بتعزيز البنية التحتية للخدمات الرقمية والتحول نحو مجتمع رقمي أكثر مرونة، وضرب مثالا بالاتفاقية الأخيرة بين البنوك وقطاع المياه والتي تهدف إلى توفير خدمة آمنة وفعالة للجزائرية للمياه. وفي السياق، كشف وزير الري طه دربال أن هذه الاتفاقية تهدف لتسهيل الخدمة العمومية للمياه عبر الوطن، وهي أحد أهم القطاعات التي تحظى باهتمام بالغ، لما لها من علاقة مع السير الحسن ليوميات المواطنين، مضيفاً: “ترأسنا لقاء جمع مختلف الإطارات خصص لعصرنة الخدمة العمومية للمياه بما يتماشى مع أوامر رئيس الجمهورية ورقمنة الخدمات والتعاملات والإجراءات الإدارية وتأتي هذه الاتفاقية مواصلة لخطة عمل الحكومة.” من جهته كشف رئيس الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية لزه لطرش، عن جهود كبرى تبذلها **البنوك** لرقمنة مختلف التعاملات تماشياً مع التطورات التكنولوجية والعلمية المسجلة، مع التحضير لعقد اتفاقيات مع عدد من القطاعات لتعميم الدفع الإلكتروني وتطوير خدمات الدفع عبر الانترنت، وأيضاً لتحقيق الشمول المالي والتنمية الاقتصادية الشاملة. وفي هذا السياق، باشرت البنوك حسب لطرش عمليات تقديم البطاقات البنكية وخدمات “إي بنكينغ” دون صعوبات وطرح عدة منتجات بنكية تتناسب مع احتياجات المواطنين ومرافقة المؤسسات الكبيرة والمتوسطة والصغيرة والمستثمرين على التصدير وتكريس الثقافة المالية في أوساط المتعاملين بالتنسيق مع وزارات التربية والتعليم العالي والتكوين والتعليم المهني والثقافة، لتعزيز مفهوم الشمول المالي.

أما مدير الجزائرية للمياه مصطفى رقيق، فكشف عن توفير هذه الخدمة لـ 38 مليون مواطن، يستفيدون من 7.35 مليون متر مكعب من المياه عبر شبكة توزيع كبرى.

خدمة الدفع الالكتروني لفائدة زبائن الجزائرية للمياه

أطلقت خدمة الدفع الالكتروني لفواتير استهلاك المياه الشروب لفائدة زبائن شركة الجزائرية للمياه، وذلك بموجب اتفاقية الشراكة الموقعة، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، بين الشركة والجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية.

وقع على الاتفاقية كل من رئيس الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، لزه لطرش، والمدير العام لشركة الجزائرية للمياه، مصطفى رقيق، بحضور وزير المالية لعزير فايد، ووزير الري طه دربال، وإطارات من قطاعي البنوك والموارد المائية.

ومن شأن هذه الاتفاقية تمكين زبائن الجزائرية للمياه وشركاتها الفرعية عبر التراب الوطني، الحاملين للبطاقة البنكية الصادرة عن كافة البنوك والبطاقة الذهبية لبريد الجزائر، من دفع فواتيرهم الكترونيا عبر الانترنت من خلال منصة المؤسسة الالكترونية أو تطبيقها الالكتروني "مياهي موب".

تسمح الاتفاقية بتعميم استعمال أجهزة الدفع الالكتروني على جميع وكالات الجزائرية للمياه وفروعها الموزعة عبر كامل التراب الوطني.

وفي كلمة ألقاها بالمناسبة، اعتبر فايد، أن هذه الشراكة بين الطرفين تشكل خطوة جديدة في مسار تعزيز الرقمنة وتعميمها على كافة التعاملات اليومية للمواطنين وهذا في إطار سعي السلطات العليا للبلاد لعصرنة المنظومة المالية والبنكية بشكل أخص وتحسين مؤشرات الشمول المالي بشكل عام.

وجدد الوزير، في هذا السياق التزام السلطات العمومية بتعزيز البنية التحتية لرقمنة وعصرنة الخدمات البنكية قصد تحقيق التحول نحو مجتمع رقمي أكثر تطورا ومرونة، التحسن المعترف لمؤشرات الدفع الالكتروني بالجزائر في الفترة الأخيرة.

وبهذا الخصوص، أكد أن عدد معاملات الدفع عبر الانترنت قدرت خلال الثلاثي الأول لهذا العام بحوالي 2ر7 مليون معاملة لجميع البنوك، بمبلغ إجمالي يناهز 5ر7 مليار دج، موزعة على نشاطات عديدة وفي مختلف القطاعات.

ارتفع عدد الحسابات البنكية إلى أكثر من 20 مليون حساب موطن على مستوى البنوك في 2022 وأكثر من 14 مليون بطاقة دفع الكتروني مع تسجيل ارتفاع عمليات الدفع عبر أجهزة الدفع الالكتروني من 65 ألف عملية دفع في 2016 إلى أكثر من 2 مليون عملية في 2022، يضيف الوزير.

اتفاقيات جديدة منتظرة لتعميم الدفع الالكتروني

وارتفعت عمليات الدفع عبر الأنترنت هي الأخرى من 7300 عملية في 2016 الى 9 ملايين عملية دفع في 2022 مع وجود أكثر 340 تاجر الكتروني عبر الشبكة منخرط في نظام الدفع الالكتروني، حسب فايد.

من جهته، أكد وزير الري حرص قطاعه على استدامة الخدمة العمومية لتوزيع المياه الشروب، لاسيما من خلال عصرنة وتطوير تسييرها بما يتوافق مع التطور الحاصل اجتماعيا واقتصاديا، واعتبر أن الاتفاقية الموقعة تندرج ضمن تطبيق خطة عمل الحكومة التي تنص على رقمنة جميع القطاعات وبالأخص ذات الصلة بتوفير الخدمات العمومية للمواطن.

وأضاف ان الاتفاقية ستسهم في تسهيل دفع مستحق استهلاك المياه، ما يشجع على تحصيل أكبر للمستحقات بشكل يعود بالنفع على الجزائرية للمياه واستقرارها المالي، وعلى المواطن أيضا الذي يعاني من هذا الجانب سواء ما تعلق ببعد الوكالات التجارية أو عراقيل الدفع الكلاسيكي.

وقال دربال، أن الرقمنة لم تعد خطوة استراتيجية بل صارت خطوة الزامية من أجل التحكم امثل وعصرنة الخدمة العمومية للمياه، لافتا في السياق الى أنه بالرغم من الإجراءات العديدة المتخذة من اجل رقمنة قطاع الري بهدف عصرنته، لا يزال الكثير من العمل ينتظرنا من اجل بلوغ هذا الهدف.

أبرز رئيس جمعية البنوك والمؤسسات المالية، ان جميع البنوك في الجزائر مصممة على تنفيذ مسار تطوير وعصرنة القطاع، تماشيا مع تطلعات السلطات العمومية بهدف خدمة الافراد والمؤسسات.

وأشار الى ان الهدف الأسمى يبقى الارتقاء بمجال النقديات (monétique) والدفع الالكتروني ورقمنة القطاع.

في هذا الاطار، أفاد لطرش، أن البنوك ستبرم اتفاقيات مع مؤسسات هامة من اجل تعميم عمليات الدفع الالكتروني لتحقيق الشمول المالي.

تسعى البنوك في إطار ترسيخ الثقافة المالية لإطلاق شراكات مع دوائر وزارية كالتعليم العالي والتربية الوطنية والثقافة والتكوين والتعليم المهنيين، من اجل تعزيز المفاهيم المتعلقة بالثقافة المالية، يضيف رئيس الجمعية.

إطلاق خدمة الدفع الإلكتروني لفواتير الماء الشروب

تم اليوم الثلاثاء، إطلاق خدمة الدفع الإلكتروني لفواتير استهلاك المياه الشروب لفائدة زبائن شركة الجزائرية للمياه، وذلك بموجب اتفاقية الشراكة الموقعة بالجزائر العاصمة، بين الشركة والجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية. ووقع على الاتفاقية كل من رئيس الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، لزه لطرش، والمدير العام لشركة الجزائرية للمياه، مصطفى رقيق، بحضور وزير المالية لعزير فايد، ووزير الري طه دربال، وإطارات من قطاعي البنوك والموارد المائية. ومن شأن هذه الاتفاقية تمكين زبائن الجزائرية للمياه وشركاتها الفرعية عبر التراب الوطني، الحاملين للبطاقة البيبنكية الصادرة عن كافة البنوك وكذا البطاقة الذهبية لبريد الجزائر، من دفع فواتيرهم الكترونيا عبر الانترنت من خلال منصة المؤسسة الالكترونية أو تطبيقها الإلكتروني "مياهي" موب.

كما تسمح الاتفاقية بتعميم استعمال أجهزة الدفع الإلكتروني على جميع وكالات الجزائرية للمياه وفروعها الموزعة عبر كامل التراب الوطني. وفي كلمة ألقاها بالمناسبة، اعتبر فايد أن هذه الشراكة بين الطرفين تشكل خطوة جديدة في مسار "تعزيز الرقمنة وتعميمها على كافة التعاملات اليومية للمواطنين وهذا في إطار سعي السلطات العليا للبلاد لعصرنة المنظومة المالية والبنكية بشكل أخص وتحسين مؤشرات الشمول المالي بشكل عام". وجدد الوزير، في هذا السياق، التزام السلطات العمومية بتعزيز البنية التحتية لرقمنة وعصرنة الخدمات البنكية قصد "تحقيق التحول نحو مجتمع رقمي أكثر تطورا ومرونة"، مبرزا "التحسن المعترف" لمؤشرات الدفع الإلكتروني بالجزائر في الفترة الأخيرة. وبهذا الخصوص، أكد أن عدد معاملات الدفع عبر الانترنت قدرت خلال الثلاثي الأول لهذا العام بحوالي 27 مليون معاملة لجميع البنوك، بمبلغ إجمالي يناهز 57 مليار دج، موزعة على عدة نشاطات وفي مختلف القطاعات. كما ارتفع عدد الحسابات البنكية إلى أكثر من 20 مليون حساب موطن على مستوى البنوك سنة 2022 وأكثر من 14 مليون بطاقة دفع الكتروني مع تسجيل ارتفاع عمليات الدفع عبر أجهزة الدفع الإلكتروني من 65 ألف عملية دفع سنة 2016 إلى أكثر من 2 مليون عملية سنة 2022، يضيف الوزير.

تسجيل 9 ملايين عملية دفع عبر الأنترنت سنة 2022

وارتفعت عمليات الدفع عبر الأنترنت هي الأخرى من 7300 عملية سنة 2016 إلى 9 ملايين عملية دفع سنة 2022 مع وجود أكثر 340 تاجر الكتروني عبر الشبكة منخرط في نظام الدفع الإلكتروني، حسب فايد. من جهته، أكد وزير الري حرص قطاعه على استدامة الخدمة العمومية لتوزيع المياه

الشروب، لاسيما من خلال عصرنة وتطوير تسييرها بما يتوافق مع التطور الحاصل اجتماعيا واقتصاديا، معتبرا أن الاتفاقية الموقعة تندرج ضمن تطبيق خطة عمل الحكومة التي تنص على رقمنة جميع القطاعات وبالأخص ذات الصلة بتوفير الخدمات العمومية للمواطن.

وأضاف ان الاتفاقية ستسهم في تسهيل دفع مستحقات استهلاك المياه “مما يشجع على تحصيل اكبر للمستحقات بشكل يعود بالنفع على الجزائرية للمياه واستقرارها المالي، وعلى المواطن أيضا الذي يعاني من هذا الجانب سواء ما تعلق ببعد الوكالات التجارية أو عراقيل الدفع الكلاسيكي.”

وقال دربال أن الرقمنة “لم تعد خطوة استراتيجية بل صارت خطوة الزامية” من أجل التحكم امثل وعصرنة الخدمة العمومية للمياه، لافتا في السياق الى أنه بالرغم من الإجراءات العديدة المتخذة من اجل رقمنة قطاع الري بهدف عصرنته، “لا يزال الكثير من العمل ينتظرنا من اجل بلوغ هذا الهدف.”

أما رئيس جمعية البنوك والمؤسسات المالية، فأبرز ان جميع البنوك في الجزائر “مصممة” على تنفيذ مسار تطوير وعصرنة القطاع، تماشيا مع تطلعات السلطات العمومية بهدف خدمة الافراد والمؤسسات، مشيرا إلى ان الهدف الأسمى يبقى الارتقاء بمجال النقديات (monétique) والدفع الالكتروني والرقمنة القطاع.

في هذا الاطار، أفاد لطرش أن البنوك ستبرم اتفاقيات مع مؤسسات هامة من اجل تعميم عمليات الدفع الالكتروني لتحقيق الشمول المالي. كما تسعى البنوك في إطار ترسيخ الثقافة المالية لإطلاق شراكات مع عدة دوائر وزارية كالتعليم العالي والتربية الوطنية والثقافة والتكوين والتعليم المهنيين من اجل تعزيز المفاهيم المتعلقة بالثقافة المالية، يضيف رئيس الجمعية.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz

You
Tube

MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger